

Extrait de procès-verbal de la séance du mardi 25 septembre 2018

L'assemblée est ouverte à 20h15 sous la présidence de Monsieur François Strauss, Président.

Le Conseil général

- Vu le préavis N° 2/2018 de la Municipalité de Montherod,
- Entendu le rapport de la Commission ad hoc,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

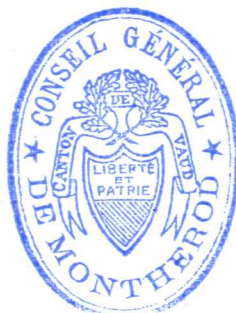
- D'adopter la convention de fusion entre les communes d'Aubonne et Montherod telle que présentée.

Ainsi délibéré par le Conseil général de Montherod dans sa séance du 25 septembre 2018.

Le Président :



François Strauss



Le Secrétaire :



Yannick Maury